

CONTRAT DE MEMBRE VEVEY

ABONNEMENT JEUNE - 24 ANS

Données personnelles		
Nom & prénom		
Adresse postale	Rue	CP/Localité
Adresse e-mail		
Téléphone		
Date de naissance		
Abonnement choisi		
Dates de validité	Début	Fin

Abo	Paiement	4 cours / mois	8 cours / mois	12 cours / mois
Liberty 1 mois	<i>Mensuel</i>	99 CHF (4 crédits)	129 CHF (8 crédits)	149 CHF (12 crédits)
Fan 3 mois	<i>Mensuel</i>	89 CHF (12 crédits)	119 CHF (24 crédits)	139 CHF (36 crédits)
Acro 6 mois	<i>Mensuel</i>	79 CHF (24 crédits)	109 CHF (48 crédits)	129 CHF (72 crédits)
Acro+ 12 mois	<i>Mensuel</i>	69 CHF (48 crédits)	99 CHF (96 crédits)	119 CHF (144 crédits)

*Abonnements illimités > Tarifs sur demande et selon disponibilité

Par souscription d'un abonnement, je m'engage au respect du présent contrat et j'atteste avoir pris connaissance des conditions générales d'abonnement d'Acropole Aerial Sports Studio.

CONDITIONS GENERALES

1. ENGAGEMENT & RESPONSABILITE

- L'abonnement donne accès à tous les cours du planning, dans la limite des conditions de chaque abonnement. Un cours collectif adulte est de 60mn (sauf exceptions mentionnée).
- Acropole se réserve le droit de modifier en tout temps le planning des cours, y compris d'annuler des cours, sans justifications (cf. Point 3).
- Les studios Acropole suivent les calendriers cantonaux des jours fériés et peuvent fermer jusqu'à 4 semaines par année, sans compensation.
- Chaque élève accepte de partager le matériel et les engins avec d'autres élèves et s'engage à suivre les consignes de sécurité émises par le professeur (utilisation de matelas, techniques de parades et assurances, entre autres).
- Afin de prévenir les blessures et garantir une bonne préparation physique, la participation aux échauffements en début de cours est obligatoire, sauf autorisation expresse du professeur.
- Acropole s'engage à fournir un environnement d'entraînement sécurisé. Acropole décline toute responsabilité en cas d'accident lié à la mauvaise utilisation du matériel ou le non-respect des consignes de sécurité.
- Acropole se réserve le droit d'annuler/résilier, avec effet immédiat, le contrat de tout membre dont le comportement porte atteinte à la bonne marche du studio.

2. TYPE D'ABONNEMENT & CREDITS DE COURS

- Toute signature d'abonnement se fait sur présentation d'une pièce d'identité, dont une copie est conservée par Acropole.
- 1 mois d'abonnement couvre la période allant du 1er au 30/31 du mois. Le crédit de cours doit être utilisé durant la période de validité de l'abonnement. Aucun report sur un nouveau contrat n'est possible.
- Sur demande et à n'importe quel moment, le client peut augmenter son abonnement vers une formule supérieure. Une diminution de l'abonnement ne peut intervenir qu'à la fin du contrat.

3. INSCRIPTION & PRESENCES AUX COURS

- L'inscription aux cours est obligatoire via l'application / le site web SPORTSNOW.
- La non-fréquentation des cours pour des raisons d'organisation personnelle ne donne lieu à aucun remboursement ou report de crédit.
- En cas d'absence signalée via Sportsnow / par mail ou SMS auprès du responsable de salle, au moins 4 heures avant le cours, le crédit de cours est remboursé.
- En cas d'inscriptions insuffisantes (moins de 4 personnes), Acropole se réserve le droit d'annuler le cours. Cette annulation sera communiquée aux clients au plus tard 2 heures avant le cours, via l'application Sportsnow avec notification e-mail et/ou SMS, à condition que les coordonnées de contact soient correctement renseignées sur Sportsnow.

4. PAIEMENT DE L'ABONNEMENT

- Tous les abonnements démarrent au 1er du mois. En cas de souscription en cours de mois, un montant correspondant au prorata de l'abonnement utilisé est calculé et facturé. Il doit être réglé avec la 1ère mensualité.
- L'abonnement peut être payé par virement bancaire, par carte dans les studios (hors Postcard) ou en espèces.
- Les abonnements sont payables en 1 fois, au plus tard dans les 10 jours suivant le démarrage de l'abonnement.
- En cas de paiement mensuel, le paiement doit être effectué avant le 1er du mois en cours (par exemple, au plus tard le 1er septembre pour le mois de septembre). En cas de retard, un rappel de paiement est émis. Dès le second rappel, l'accès aux cours peut être bloqué tant que la situation n'est pas régularisée. Au-delà d'une période de 60 jours de retard, une procédure de recouvrement peut être engagée auprès d'un prestataire de recouvrement, moyennant des frais de traitement.
- Les frais de rappel s'élèvent à 10 CHF/rappel.
- Le paiement de l'abonnement est dû, même en période de vacances personnelles ou de fermetures du studio. Voir à ce sujet le point « Dépose de l'abonnement ».

5. DEPOSE DE L'ABONNEMENT

- Le contrat peut être déposé au maximum 4 semaines par année (en bloc ou par semaine), par exemple en cas d'absence liée à un voyage. La demande doit être faite par e-mail auprès de info@acropolestudio.ch, sans pièce justificative, au plus tard le 31 du mois précédant la dépose. En cas de paiement mensuel, l'abonnée doit adapter le montant de son abonnement aux nombres de semaines effectives ; en cas de paiement en 3 fois ou en 1 fois, le montant correspondant est transformé en crédit de cours redonné à l'issue de l'abonnement. Dans tous les cas, aucun remboursement en espèces ne peut avoir lieu.
- En cas de maladie, grossesse, accident, accomplissement d'une obligation légale, service obligatoire ou déplacement professionnel, attesté par un certificat médical ou une pièce justificative, le contrat peut être suspendu pour période déterminée. Il est de la responsabilité de l'abonné de prévenir le secrétariat dès qu'il a connaissance de l'arrêt et c'est seulement à cet instant que la suspension peut débuter. L'abonné a ensuite 7 jours pour présenter un certificat / une pièce justificative par e-mail à info@acropolestudio.ch
- En cas de suspension de l'abonnement, le contrat est prolongé de la période correspondante. L'abonné peut choisir de suspendre ou continuer ses paiements durant cette période. Dans le second cas, les paiements seront reportés à l'issue de la période contractuelle.
- Tous les abonnements, à l'exception de l'abonnement 1 mois, se renouvellent automatiquement à leur échéance pour une même durée.
- Pour être acceptée, la résiliation doit être demandée par e-mail ou réalisée directement dans le compte personnel Sportsnow, au moins 15 jours avant le terme du contrat. Le renouvellement automatique sera ainsi annulé, mais les mensualités restantes sont dues jusqu'au terme du contrat.
- Aucun remboursement, hors certificat médical ou professionnel, ne peut être effectué. Toutefois, l'abonné a la possibilité de trouver un repreneur pour son contrat, aux mêmes conditions. La somme de 30 CHF est perçue à titre d'indemnité administrative pour le transfert du contrat.

6. PARRAINAGE

- En cas de signature d'un abonnement Fan, Acro ou Acro+, par un ami de l'abonné, ce dernier bénéficiant d'un mois offert. L'abonné peut recommander un nombre illimité de nouveaux clients.

.....

Par ma signature, je m'engage au respect du présent contrat et j'atteste avoir pris connaissance des conditions générales d'abonnement d'Acropole Aerial Sports Studio.

Lieu et Date :

Signature de l'abonné/du représentant légal :

.....